



electro·mob

# ENTREPRISES

Guide pratique - 2023

TOUJOURS SAVOIR SUR LA RECHARGE



## La recharge **EN ENTREPRISES**

Les chiffres clés du marché en entreprise

**90%**

des recharges de véhicules  
électriques se font à domicile ou  
sur le lieu de travail

**90%**

du temps, une voiture  
reste stationnée

**82 107**

points de recharge sont ouverts  
au public

**2035**

fin du véhicule thermique neuf

QUI SOMMES NOUS ?

# EXPERT DE LA RECHARGE

**Electro-Mob, c'est le spécialiste dans l'installation des bornes de recharge en entreprise !  
Investir dans des bornes de recharge s'inscrit pleinement dans la stratégie de votre entreprise.  
Devenez propriétaire de points de charge pour votre flotte, vos collaborateurs ou vos visiteurs !**

**+de 30**

experts certifiés  
Qualifelec IRVE

**+de 4000**

bornes installées  
depuis 2018

**+de 3200**

clients installés  
et satisfaits

# Nos avantages

---



## EXPERT DE LA RECHARGE

---

Electro-Mob c'est une équipe d'experts de l'installation de bornes de recharge depuis 2018. Notre expertise 100% Electro-Mob est certifiée Qualifelec IRVE.



## PRÉSENCE NATIONALE

---

Nous intervenons dans toute la France selon vos besoins. Implanté directement dans la région la plus électrifiée du pays, en Ile-de-France, nous intervenons au plus vite dans la région.



## ACCOMPAGNEMENT COMPLET

---

Nous accompagnons tous les projets de recharge. Nous sommes engagés à vos côtés, et vous proposons une solution clé en main, de la conception de votre solution de recharge jusqu'à son installation.



## SUPERVISION

---

Electro-Mob propose un service de supervision, en tant que propriétaire de bornes de recharge, vous avez la possibilité de contrôler les recharges de vos collaborateurs et/ou clients.



## SANS ENGAGEMENT

---

Les visites techniques dans le cadre de votre projet d'installation de borne de recharge sont gratuites et sans engagements.



## OFFRES SUBVENTIONNÉES

---

Nos offres sont labellisées par Advenir qui finance l'installation de bornes de recharge (cf page offres subventionnées).

# Nos solutions

## Confort

### Recharger

La borne fait ce qui lui est demandé, c'est à dire recharger le véhicule ! Elle délivre uniquement de la puissance en local, sans opérateur mobile lié à la connectivité des bornes, sans comptage individuel et sans portail de gestion.

Rechargez simplement !



Prise en main rapide



Possibilité de restreindre les consommations



## Contrôle

### Recharger et contrôler

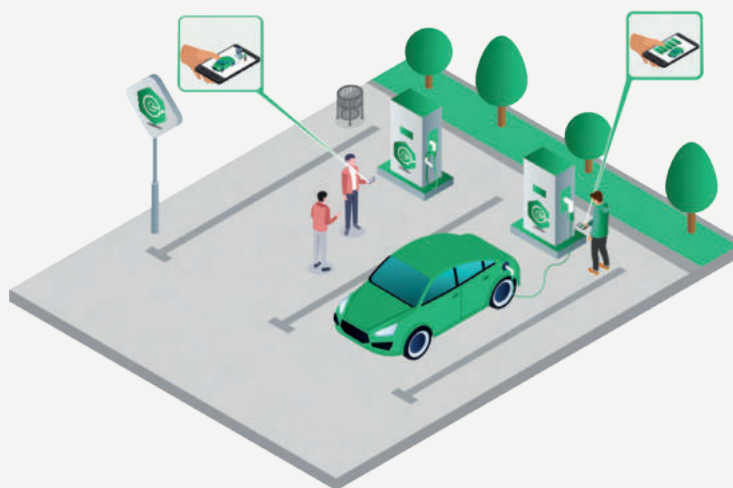
La borne est connectée, elle enregistre chaque utilisation et communique avec un portail de gestion. Elle donne une visibilité et un contrôle au propriétaire, qui peut mieux suivre le TCO et analyser les bénéfices de son passage au vert, tout en surveillant les consommations des utilisateurs.



Suivi et contrôle des utilisations de la borne



Idéale pour contrôler les bornes des collaborateurs



## Contribution

### Facturer et recharger

La borne de recharge enregistre et facture chaque utilisation. Le propriétaire est libre de fixer le prix du kWh et les transactions collectées lui seront reversées sans aucun effort de gestion de sa part. La solution de paiement est automatisée et rentabilise le projet à court terme !



Utilisation payante au prix fixé par le propriétaire

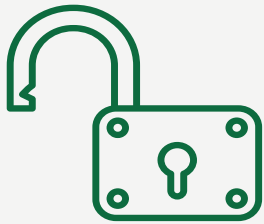


Idéale pour un établissement recevant du public



# Notre solution de supervision

Opérateur de bornes de recharge et fournisseur de service d'e-mobilité.  
Connectez vos bornes et offrez un service de recharge.  
Profitez de notre pass pour recharger votre véhicule n'importe où !  
Un service 100% Electro-Mob et dématérialisé !



**Sans engagement de durée**



**Contrôle d'accès**



**Support 24/7**



**Supervision**



**Monétisation**



**Protection des données utilisateurs**

# Les offres subventionnées

Le programme **Advenir** propose des primes pour l'installation de bornes de recharge en entreprise. Le montant de la prime varie selon chaque projet :

Type de bénéficiaire	Taux d'aide	Plafond HT par point de charge
Parking privé à destination de flottes de véhicules poids lourds	50%	de 2 200 à 960€
Parking privé ouvert au public	30%	de 1 000 à 2 700€
Parking privé ouvert au public (cible intermédiaire)	30%	1 000€
Flottes et salariés d'entreprises de véhicules de location de courte durée	20%	600€

Lorsque l'employeur met à la disposition d'un salarié, une borne de recharge, l'avantage en nature découlant de l'utilisation de cette borne à des fins personnelles est évalué à 0 avec les conditions suivantes :

- **la borne est installée sur le lieu de travail** : l'avantage en nature résultant de son utilisation à des fins non professionnelles est évalué à hauteur d'un montant nul.
- **la borne est installée en dehors du lieu de travail** : l'employeur prend en charge tout ou partie des frais relatifs à l'achat et à l'installation d'une borne (cf conditions)

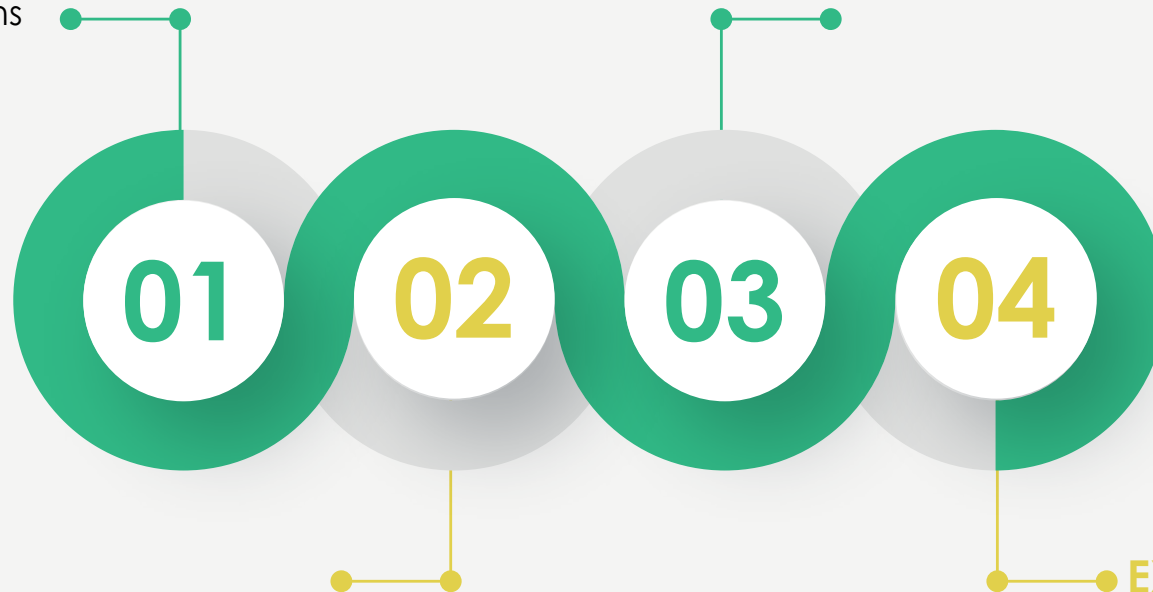
# Comment ça marche ?

## VISITE TECHNIQUE

Electro-Mob se déplace pour comprendre l'architecture de votre installation et pour évaluer la nature des travaux. La visite technique est gratuite et sans engagement.

## DÉBUT DES TRAVAUX

Electro-Mob s'engage à installer votre solution de recharge dans les 3 semaines qui suivent la réception du devis signé.



## CHIFFRAGE

Nous vous proposons un chiffrage de l'installation en adéquation avec vos besoins et les installations électriques existantes.

## EXPLOITATION

Une fois les bornes de recharge installées, nous nous occupons de l'exploitation des bornes de recharge et de la gestion de la refacturation (cf page nos solutions).





---

**Pour toutes informations complémentaires :**

contact@electro-mob.com

01 89 40 05 41

www.electro-mob.com